

PLAN DE COURS

PHI-7402 : Diagnostics philosophiques

NRC 87730 | Automne 2022

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Étant foncièrement connaissance, la philosophie ouvre le domaine de la pratique par la manière dont elle interprète son monde. Elle comporte donc une pratique du diagnostic, à laquelle nous devons nous exercer.

Plage horaire

Séminaire			
mercredi	15h30 à 18h20	DKN-2209	Du 6 sept. 2022 au 16 déc. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=144443>

Coordonnées et disponibilités

Gilbert Boss

Enseignant

gilbert.boss@fp.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

Avis important [concernant les appareils mobiles](#)  (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs	4
Formule pédagogique	4
Contenu	4
Lectures	5
Évaluations et résultats	5
Modes et critères d'évaluation	5
Échelle de notation	6
Mise à jour et autres informations	6
Gestion des délais	6
Politique sur le plagiat	6
Politique du français	6
Appréciation de l'enseignement	6
Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval	7
Étudiants ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage ou de santé mentale	7
Matériel didactique	7
Spécifications technologiques	7
Bibliographie	8
Bibliographie	8

Description du cours

Introduction

L'art de philosopher est une espèce de l'art de vivre, puisque le philosophe, amoureux de la sagesse, se passionne pour la manière de vivre le mieux possible, c'est-à-dire de mener la vie la plus heureuse. Certes, on dira qu'il cherche la vérité, et c'est bien vrai. Mais il s'agit de la vérité permettant la lucidité, indispensable à la sagesse effective ou au bonheur réel. Les spéculations sur le bonheur et ses conditions ne seraient guère utiles si elles ne servaient pas à atteindre concrètement, pratiquement, le bonheur désiré. Savons-nous ce qu'est le bonheur ? Nous en avons au moins une opinion, souvent générale et assez bien partagée dans notre milieu social plus ou moins large. Sans aucun doute, nous savons que le bonheur lui-même se sent, se rêve peut-être, mais ne se résume pas à un concept théorique. Il faut le chercher dans nos sentiments, dans notre organisation sentimentale. Si nous ne sommes pas véritablement heureux, comme c'est d'habitude le cas, c'est dans ces sentiments, dans leurs conditions intérieures et extérieures qu'il nous faut en chercher la cause, ainsi que les raisons qui nous empêchent de l'être. Cette recherche se caractérise par le fait qu'elle ne vise pas un savoir théorique général, mais une connaissance singulière, personnelle. Elle exige donc une méthode adaptée. D'autre part, il ne s'agit pas d'apprendre comment notre situation se décrit objectivement, mais comment nous nous situons par rapport à ce que nous voudrions être. La méthode pour y parvenir est celle du diagnostic, et plus précisément, dans notre cas, celle du diagnostic philosophique. C'est à sa pratique que j'invite dans ce séminaire.

Comme le séminaire s'inscrit dans une série de recherches sur la philosophie et la pratique, on pourra se faire aussi une idée du genre de problèmes qui seront abordés en lisant l'introduction d'autres séminaires précédents sur le thème général [philosophie et pratique](#), notamment ceux de la série concernant les [diagnostics philosophiques](#).

Objectifs

Connaissances : Ce séminaire vise le développement de la connaissance en un autre sens que l'accumulation de savoirs thématiques. Dans ce dernier domaine, c'est essentiellement la matière des textes retenus qui jouera éventuellement le rôle accessoire qui leur est réservé. Mais ce dont il s'agit principalement, c'est la connaissance au sens philosophique, c'est-à-dire en tant qu'elle comporte une réflexion sur elle-même orientée par un souci essentiel de ses propres modalités. C'est pourquoi l'insistance sera mise sur le développement des habiletés intellectuelles correspondant à cette orientation.

Habiletés intellectuelles : Capacité de saisir et de développer des problèmes philosophiques, d'analyser des concepts, de confronter des idées diverses sur un sujet, de participer intelligemment à la discussion, d'entrer dans la problématique, de saisir la pertinence des questions particulières et des réponses possibles par rapport à elles, et de contribuer à l'invention philosophique aussi bien individuellement que dans le cadre d'une collaboration à l'intérieur d'un groupe de recherche philosophique.

On pourra s'informer sur la méthode générale sur laquelle repose ce séminaire dans l'ouvrage suivant:

Gilbert Boss, *Introduction aux techniques de la philosophie – Analyse de l'idée de justice*, Zurich, Grand Midi, 1989.

On trouvera également sur internet une réflexion sur la collaboration philosophique:

Gilbert Boss, [De la collaboration en philosophie](#)

Formule pédagogique

Séminaire de recherche, fondé sur l'intervention active des participants dans la discussion et sa préparation. Atelier philosophique, consacré à l'exercice concret de la philosophie sous diverses formes et impliquant donc l'activité des participants. Le séminaire jouira de la collaboration de l'Atelier des Arts Philosophiques.

Après la discussion du thème et du problème développés par écrit par le professeur, les échanges seront consacrés à la recherche en commun et se dérouleront selon l'ordre suivant. Chaque semaine, dans un « tour de table » sur le forum, chaque étudiant exposera par écrit l'état de sa réflexion. Ensuite la discussion sera lancée, en classe ou par l'intermédiaire du forum, selon la situation.

Contenu

La matière précise du séminaire dépendra entre autres des textes retenus, mais davantage encore du mouvement de notre recherche. Car ce séminaire ne visant pas à la transmission de savoirs, mais à l'exploration en commun d'un problème, développé dans une introduction écrite qui sera discutée, le contenu précis sera déterminé au fur et à mesure, en collaboration, chaque participant contribuant à orienter la recherche par le développement de problèmes liés à la problématique générale et par la manière dont il fera intervenir dans le mouvement de la recherche ses propres réflexions, alimentées par les lectures prévues.

Lectures

Lectures obligatoires

Chaque étudiant choisira individuellement une lecture dans la liste ci-dessous. Ces œuvres ne seront pas discutées comme telles, mais elles serviront d'inspiration pour la réflexion sur notre problème.

Suggestions de lectures

- Montaigne, *Essais*
- Stirner, *L'unique et sa propriété*
- Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*
- Musil, *L'homme sans qualités*
- Bergson, *La pensée et le mouvant*
- Hesse, *Le jeu des perles de verre*
- Gilbert Boss, *Jeux de concepts*

Autres suggestions

- Gilbert Boss, *Qu'est-ce que la philosophie ?* sur [Internet](#)
- Gilbert Boss, *Philosophie et pratique*, sur [Internet](#)
- Collectif, @, sur [Internet](#)

Évaluations et résultats

Modes et critères d'évaluation

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Notes finales	À déterminer	Individuel	100 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Les travaux notés sont les suivants :

Participation aux échanges sur le forum et en classe — présentations aux « tours de table » et participation à la discussion — (50%), ainsi qu'un examen à la fin du semestre qui, selon les circonstances, aura lieu par oral ou par écrit (50%). Pour cet examen, chaque participant se concentrera sur l'un des livres étudiés ou sur l'un des aspects de la recherche, et il fera le point de la recherche commune, telle qu'elle se présente pour lui.

L'objet de l'évaluation sera l'aptitude démontrée dans les différentes activités à atteindre les objectifs du séminaire (voir la section « objectifs »), ainsi que l'habileté manifestée dans l'expression de réflexions philosophiques.

Échelle de notation

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	84	89,99
A-	78	83,99
B+	72	77,99
B	66	71,99
B-	60	65,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	54	59,99
C	48	53,99
E	0	47,99

Mise à jour et autres informations

Voir sur internet à l'adresse suivante:

<https://ul.gboss.ca>

Gestion des délais

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Politique sur le plagiat

L'étudiant inscrit à ce cours est assujéti au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* qui interdit toute forme de plagiat. Tout étudiant qui commet une infraction à ce règlement dans le cadre du présent cours est passible de sanctions. Pour plus d'informations concernant ce qui est interdit et ce qui est considéré comme une forme de plagiat, consultez le document à l'adresse suivante :

<http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Politique du français

Le Conseil de la Faculté de philosophie a adopté une politique du français qui est en vigueur depuis la session d'hiver 2009. Attendu que la qualité de l'expression de la pensée est une composante essentielle de l'excellence en philosophie, le Comité des programmes de premier cycle en philosophie recommande au minimum que la qualité du français soit prise explicitement en considération dans l'évaluation de chaque travail ou examen, qu'il soit fait en classe ou à la maison. L'entièreté de la politique du français en vigueur à la Faculté de philosophie peut être consultée à l'adresse suivante :

www.fp.ulaval.ca/sites/fp.ulaval.ca/files/fp/politique-francais.pdf 

Appréciation de l'enseignement

En conformité avec la Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval, il est possible que ce cours fasse l'objet d'une appréciation par les étudiants. Votre opinion est très importante. Les commentaires constructifs, positifs comme négatifs, aident à distinguer les aspects à améliorer et ceux à consolider. Vous ne profiterez peut-être pas vous-mêmes des bonifications apportées, mais vous contribuerez à l'amélioration continue de ce cours dont bénéficieront les futures cohortes, tout comme les précédentes l'ont fait pour vous. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval

Ainsi qu'en dispose le [Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval](#) dans son préambule, « l'Université reconnaît sa responsabilité de créer et de maintenir, pour tous les membres de la communauté et pour les tiers, un environnement propice à la réalisation de ses missions d'enseignement et de recherche, de même qu'un milieu de travail, d'étude et de prestation de services harmonieux, exempt de harcèlement, où chacun a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique. »

Au sein de l'Université, n'hésitez pas à consulter les ressources développées par le [Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement](#), ainsi qu'à avoir recours au soutien et aux conseils offerts.

Étudiants ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage ou de santé mentale

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.




Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Bibliographie

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.